1. **Démarche méthodologique de compréhension et production orales :**

Le développement des compétences de compréhension et d’expression orales doit être abordé en même temps. Comme l’affirment Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca30, « ces deux compétences sont en étroite corrélation et les dissocier est bien artificiel… L’apprentissage de l’une sert le développement de l’autre ».

En effet, dans une discussion, par exemple, chaque locuteur est un acteur actif. Il peut énoncer et reformuler ses idées, questionner pour mieux comprendre, commenter ou réfuter les idées d’un interlocuteur. L’élève doit donc apprendre à réajuster ses idées pour se faire comprendre.

**1. Leçon de compréhension orale ;**

Une leçon de compréhension orale comprend trois étapes :

1. La pré-écoute ou la motivation :

Il s’agit de développer chez l’élève les stratégies lui permettant de faire le point sur ce qu’il va apprendre. C’est une activité de motivation. Elle lui permet d’anticiper sur le contenu et de formuler des hypothèses. C’est aussi le moment de mobiliser les connaissances linguistiques servant à la compréhension du document à écouter.

2. L’écoute :

Cette étape se déroule en deux phases :

- La première écoute

Elle vise la compréhension globale du document écouté. On demande aux élèves d’écouter attentivement la lecture afin qu’ils puissent répondre aux questions du type : De quoi parle-t-on dans le texte ? Quels sont les personnages du texte ? Où se déroule la scène ? Quand se passe l’action ?

 Pour favoriser une écoute active, ces questions sont annoncées avant l’écoute. À cette étape, les élèves travaillent individuellement.

- La deuxième écoute

Elle correspond à la compréhension détaillée. Cette dernière se fait partie par partie et les questions portent sur la partie écoutée.

Pour vérifier la compréhension orale, différents types de questions peuvent être posées : questions

ouvertes et/ou fermées (choix multiples, vrai ou faux).

 Au moment de la lecture du document, le rythme, l’intonation, les pauses, la prononciation, les liaisons, les enchaînements… doivent être respectés pour faciliter la perception auditive des élèves.

Le débit de la lecture doit aussi être adapté au niveau des élèves.

Il est conseillé à l’élève-maître de faire réécouter la lecture ou l’enregistrement du document support s’il constate que la première écoute ne suffit pas pour la compréhension de ses élèves.

 3. La post-écoute ou expression libre

Elle donne aux élèves l’occasion de partager oralement leurs impressions sur une question d’ordre général en rapport avec le document écouté ou sur un point du document faisant appel à leur réflexion sur le vécu quotidien.

L’élève-maître doit poser des questions courtes et précises dans l’intérêt de la compréhension rapide et donner des réponses sans ambiguïté. Il doit également veiller à ce que ses questions aient un intérêt communicatif (éviter des questions qui appelleraient des réponses du genre oui, non…).

Au cas où la réponse d’un élève serait fausse, l’élève-maître fait réécouter la partie contenant cette réponse pour que l’élève se corrige lui-même ou soit corrigé par les autres.

 L’élève-maître doit varier les types de questions afin de ne pas ennuyer sa classe.

**2. Leçon de production orale :**

D’une manière générale, toute production orale suit trois étapes :

1. La préactivité :

À cette phase, l’élève-maître présente la consigne et explique aux élèves la tâche qui leur est demandée et la manière de l’exécuter. Selon le type d’activité, les élèves peuvent travailler individuellement ou en groupes.

2. L’activité

C’est la phase la plus importante de la production orale. Elle s’organise en deux temps :

- Phase de préparation

L’élève-maître aide les élèves à collecter les idées et à élaborer un plan de production orale. Par des questions, il amène les élèves à trouver les outils nécessaires à la mise en mots.

S’il s’agit d’un travail en groupes, l’élève-maître passe dans chacun d’eux pour les aider. Les discussions ou échanges au sein des groupes doivent se faire en français ; en effet, c’est le moment idéal pour les élèves timides de s’exercer et de braver la peur pour prendre la parole.

- Phase de production

Les élèves prennent tour à tour la parole. Pendant ce temps, l’élève-maître note les fautes de

prononciation, de morphosyntaxe, les lacunes au niveau de la cohérence, de l’attitude ou de la gestuelle… en vue d’une remédiation ultérieure. En cours de production, l’instituteur doit se garder de toute correction qui risquerait d’entraver la continuité du discours.

3. La post-activité

Chaque présentation est suivie d’une discussion au cours de laquelle le reste de la classe donne son

opinion, sur la façon dont la présentation a été faite et propose des variantes de comportement (manières d’exposer) qui peuvent donner lieu à une autre présentation.

Après les réactions des élèves, l’élève-maître intervient pour faire la synthèse et corriger certaines erreurs. Ces erreurs concerneront les aspects discursifs ainsi que les faits de langue (grammaire, vocabulaire, phonétique).

- Certaines erreurs (de syntaxe) exigent une remédiation ultérieure, dans des séances de grammaire.

- L’élève-maître peut demander à celui ou ceux qui avaient présenté la production de la refaire en tenant compte des suggestions formulées par ses pairs et lui-même.

- Cette démarche générale d’une leçon de production orale devra être adaptée selon le type d’activités (jeu de rôles, dialogue, narration…).

- L’élève-maître devra multiplier les activités pour susciter le désir et créer le besoin de communiquer chez les élèves.

- Les activités d’expression orale doivent être centrées sur des situations de la vie de tous les jours

pour favoriser la créativité et permettre le développement d’une véritable communication (raconter, décrire, argumenter…).

- L’élève-maître doit adopter une attitude susceptible d’encourager les élèves à oser s’exprimer même s’ils commettent des erreurs ; il ne pénalise pas les erreurs, mais les valorise, c’est-à-dire qu’il en profite pour corriger.

**Évaluation d’une production orale**

Évaluer une production orale n’est pas une tâche facile car elle met en jeu plusieurs composantes.

Le site http://www.oasisfe.com propose une évaluation en deux grands points :

a. Les critères linguistiques

- Les idées : on vérifie si les idées exprimées sont en adéquation avec le sujet et l’objectif de la production, si elles sont adaptées au niveau, à l’âge et au statut social du destinataire.

- La structuration : on tient compte de la manière dont on présente les idées ; de leur cohérence et de leur cohésion. Un bon usage des connecteurs permet au locuteur de donner plus de clarté à son discours.

- Le langage : on évalue l’étendue et la précision du vocabulaire utilisé ainsi que la correction au niveau syntaxique. En effet, dans une communication courante, le locuteur doit avoir le souci de se faire comprendre.

 b. Les critères paralinguistiques

On évalue principalement les stratégies utilisées pour captiver l’attention et/ou l’adhésion de l’interlocuteur.

- L’attitude : un locuteur détendu, souriant, attire l’attention de son public et enchaîne aisément ses idées.

- La voix : en expression orale, le volume et le débit de la voix sont révélateurs de la facilité (ou de la difficulté) du locuteur à s’exprimer en public.

- Le regard : il établit le maintien et le contact de son public. Les pauses et les silences : ils révèlent le cheminement de la réflexion.